



Inter-réseaux

Développement rural

FICHE D'EXPERIENCE

Le centre d'information et de formation sur le warrantage de la Coopérative de prestation de services agricoles Coobsa (COPSA-C). Une innovation locale en matière de formation agricole dans le Sud-Ouest du Burkina Faso

La Coopérative de prestation de services agricoles Coobsa est une organisation paysanne créée en 2009 qui est constituée de trois Unions départementales de Coopératives de stockage et commercialisation des céréales et cinq Unions de producteurs rizicoles. La présente fiche va particulièrement se pencher sur le centre d'information et de formation sur le warrantage de la COPSA-C



Introduction

La COPSA-C (Coopérative de prestation de services agricoles *Coobsa*, qui en langue Dagara signifie «cultiver c'est mieux») est une organisation paysanne née en mars 2009 et constituée par trois Unions départementales de Coopératives de stockage et commercialisation des céréales (UDCSCC de Oronkua, Koti et Founzan) et cinq Unions de producteurs rizicoles (UPR de Oronkua, Koti, Founzan, Dano et Pouleba Zintio).

La COPSA-C gère une rizerie à Founzan en collaboration avec les cinq unions de producteurs rizicoles et les groupements de femmes étuveuses de riz. Elle procède ainsi à l'achat de la production de paddy de ses membres, à la transformation et à la commercialisation du riz blanc et étuvé sur le marché local et national. Le but principal de la COPSA-C est de valoriser la production de ses membres à la base et augmenter leurs revenus, dans une région caractérisée par la dispersion et l'enclavement de bas-fonds cultivables. La COPSA-C fournit ses services à environ 2500 producteurs et productrices tous issus des cinq unions de riziculteurs.

La COPSA-C est gérée par un conseil de gestion formé par un représentant de chaque Union membre plus le Président, tous élus en Assemblée Générale. Son siège est à Founzan, département situé dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. La coopérative fournit à ses membres les services suivants : l'accès aux intrants, la transformation et la commercialisation de la production rizicole, l'accès au crédit à travers la gestion des activités de warrantage, l'appui institutionnel aux organisations membres.

Son équipe technique, basée à Founzan, est composée d'une directrice, de trois animateurs rizicoles, d'une animatrice chargée du warrantage et d'une comptable. La COPSA-C est membre de l'UNPRB (Union des Producteurs Rizicoles du Burkina Faso).

La présente fiche va particulièrement se pencher sur le centre d'information et de formation sur le warrantage de la COPSA-C. Elle traitera des points suivants : i) Historique de la mise en place du centre, ii) parcours/trajectoires et profils des apprenants, iii) Typologie des modules de formation, approches pédagogiques, durée et coût de la formation, iv) Impacts du centre d'information et de formation sur les activités de la COPSA-C, v) Limites et perspectives du centre d'information et de formation sur le warrantage.

Localisation de la COPSA-C dans le Sud-Ouest du Burkina Faso



Historique de la mise en œuvre du centre de formation

Créé en 2012, le centre d'information et de formation en warrantage constitue une innovation majeure de la COPSA-C. Suite à un constat suivant lequel divers organismes (Réseau MARP, PAPSA) ont essayé de mettre en œuvre le warrantage mais sans disposer de compétences réelles, la COPSA-C s'est lancée dans la mise en place d'un centre d'information et de formation sur le warrantage. En effet,

le warrantage constitue la spécificité et la raison d'être de la COPSA-C. Dès sa naissance en 2009, la coopérative s'est lancée dans une logique de vulgarisation du warrantage convaincue que cette pratique pourrait réduire le bradage des produits agricoles, permettre leur stockage et aider les producteurs à accéder à des crédits. La coopérative recevait régulièrement des visites d'organisations paysannes, d'acteurs étatiques et du monde des projets/ONG qui venaient découvrir le warrantage. Pourquoi ne pas formaliser les visites d'échanges au travers un centre d'information et de formation sur le warrantage eu égard à la demande croissante ? Grâce à l'appui de la coopération suisse, la coopérative a acquis un financement en 2012 qui lui a permis de construire un bâtiment équipé de chaises, de tables (qui sert de salle de cours pour les apprenants) et de produire un document (« Comprendre et réussir le warrantage ») qui constitue le guide de formation sur le warrantage.

Définition du warrantage

Le warrantage, ou crédit stockage, est un système de **crédit rural** qui consiste, pour une organisation paysanne (OP) et/ou ses membres, à obtenir un prêt en mettant en garantie un produit agricole non périssable (mil, sorgho, riz, maïs, sésame, gombo, arachide etc.) susceptible d'augmenter de valeur. Ce système de **crédit collectif** octroyé aux groupements, d'une durée de six à huit mois, est basé sur le principe de nantissement des stocks de produits agricoles. Cet accord de sûreté régissant le crédit entre les deux parties prenantes, stipule qu'en cas d'impayés de la part des groupements, le partenaire financier sera en droit de vendre lui-même le produit stocké en garantie afin de récupérer son dû. Cependant, la valeur du stock de produits agricoles est censée augmenter entre le dépôt et le moment du déstockage à la période de soudure, lorsque les greniers familiaux sont vides et la demande sur le marché est forte.

Source : FAO, 2012.

L'objectif du centre d'information et de formation est double : d'une part, fournir de l'information précise aux multiples acteurs (organisations paysannes, acteurs des projets/ONG du développement rural, acteurs des institutions de micro-finances, etc.) et d'autre part, leur apporter des connaissances opérationnelles dans la mise en œuvre concrète du warrantage.

Les différents contenus de formation s'appuient à la fois sur les succès mais aussi les échecs et mésaventures par lesquels la COPSA-C est passée.

Parcours/trajectoires et profils des apprenants

D'où viennent les apprenants ? Quels sont leurs parcours/trajectoires/profils ? Il faut noter la forte diversité des apprenants (aussi bien au niveau professionnel que géographique) qui viennent se former au centre de formation sur le warrantage.

Les organisations paysannes. Elles constituent de loin le premier groupe cible du centre de formation sur le warrantage (près de 60%). Pour elles, l'intérêt d'une formation sur le warrantage réside dans le fait qu'elle leur permet de répondre à leurs préoccupations essentielles : la sécurisation de la production dans un magasin et l'accès facilité aux crédits destinés au financement des activités agricoles.

Les agents des ministères de l'Agriculture. Les agents des ministères de l'Agriculture se posent (et se sont toujours posés) des questions sur le financement de l'agriculture. Ces acteurs représentent à peu près 5% de la clientèle du centre de formation de la COPSA-C. Deux raisons sont à l'origine de leur intérêt pour la formation : comprendre comment le warrantage peut permettre l'amélioration du stockage (et réduire les pertes post-récoltes) et améliorer significativement la commercialisation des produits agricoles.

Les agents d'ONG et de projets intervenant dans le développement rural. Les ONG et les projets intervenant dans le développement rural aussi bien au Burkina Faso que dans la sous-région s'intéressent fortement au warrantage. Ces acteurs représentent à peu près 30% des apprenants. Leur intérêt pour la formation s'explique par le fait qu'ils accompagnent et/ou apportent un appui aux organisations paysannes confrontées aux problématiques du stockage des produits agricoles et l'accès aux crédits.

Les institutions de micro-finance. Entre les institutions de micro-finance et les organisations paysannes, les relations sont basées sur la méconnaissance de l'autre, la susceptibilité. Du coup, ces dernières s'intéressent à toutes les initiatives locales pouvant apporter un plus dans la problématique du financement agricole. Ils représentent à peu près 5% des apprenants. Les raisons qui les poussent à s'intéresser à la formation sur le warrantage sont les suivantes : comprendre un mécanisme alternatif de financement de l'agriculture, les stratégies de mutualisation au niveau des producteurs, etc.

Au niveau de la provenance géographique des apprenants, il y a eu de préciser que près de 90% des apprenants viennent du Burkina Faso. Les autres apprenants (10%) viennent du Mali, du Niger et de la Guinée Conakry.

Evolution des effectifs d'apprenants depuis la création du centre de formation de 2012 à 2014

Année	Acteurs	Structures	Provenance	Effectifs	Nombre de sessions de formations
2012	<ul style="list-style-type: none"> - Membres de groupes céréaliers - Producteurs et productrices - Dirigeants d'OP Manden Agriservice - Agents du Crédit rural de Guinée - Membres de l'association AGIR+ 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau MARP Burkina Hunger Projet ONG VECO CISV 	<ul style="list-style-type: none"> Burkina Faso Niger Guinée 	87	05
2013	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs du PANA - Producteurs du PABSO - Producteurs du PAPSA - IMF UMECAP/URCCOM/UBTEC/Naam - Agents de la DGFOMER - Mission d'initiative Conseil International - Comités de gestion des OP de la zone du projet FARMAF 	<ul style="list-style-type: none"> - PANA - PABSO/kfw - PAPSA - Terrafina Microfinance - Projet FARMAF - Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Burkina Faso 	270	17
2014	<ul style="list-style-type: none"> - Ninisigi - CVECA ON - KAFO - Nyesigiso - Soro 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrafina Microfinance 	<ul style="list-style-type: none"> Mali 	40	03

Source : Liste de présence des apprenants, COPSA-C, Avril 2014. Les acteurs concernent ceux qui ont été appuyés financièrement par des structures pour leur formation.

Typologie des modules de formation, approches pédagogiques, durée et coût de la formation

Quatre modules composent le dispositif de formation sur le warrantage :

◆ **Historique du cheminement de la COPSA-C sur le warrantage.** Ce module présente et explique le chemin parcouru par la COPSA-C (trajectoires, péripéties, etc.) dans la mise en œuvre du warrantage.

◆ **Schéma opérationnel pour la mise en œuvre du warrantage.** Ce module a pour objectif d'expliquer aux apprenants le schéma pratique et opérationnel de la mise du warrantage. Quatre opérations sont mobilisées dans la mise en œuvre du warrantage.

i) **Préparation de l'opération.** Elle comprend les étapes suivantes : état des lieux sur les capacités productives des acteurs et actrices, information et sensibilisation sur le warrantage, prise de décision et planification du warrantage, négociations avec les institutions de microfinance, préparation des magasins, mise en place des organes et des règles de gestion, renforcement des capacités (formation, appui, conseil).

ii) **Mise en place de l'opération.** Elle comprend les étapes suivantes : Conclusion de l'accord entre OP et IMF, collecte des produits et constitution des stocks, mise en place et distribution des crédits, renforcement des capacités (formation, appui, conseil).

iii) **Suivi de l'opération.** Cette opération comprend les étapes suivantes : Suivi des stocks et entretien des magasins, suivi des crédits.

iv) **Evaluation de l'opération.** Elle comprend les étapes suivantes : Bilan de l'opération et restitution aux membres de l'OP.

◆ **Règlement intérieur du warrantage.** Ce module a pour objectif de préciser aux apprenants un principe de base du warrantage : le maintien d'un esprit d'un esprit coopératif (cohésion sociale). Il pose également les conditions de base pour les membres d'une organisation qui souhaitent s'engager dans le warrantage : conditions de stockage, d'octroi du crédit, du remboursement et du déstockage.

◆ **Outils de gestion.** Ce module précise les niveaux d'apports personnels, les taux d'intérêt, les modalités de remboursement et les dispositions à prendre en cas de non remboursement.

Il ressort des informations données par les responsables de la COPSA-C que la formation dure entre trois et cinq jours. Elle est donnée par la directrice du centre appuyée par deux animateurs. Lorsque la formation est étalée sur trois jours, les organisateurs prévoient deux jours de théories et un jour de terrain. Et lorsqu'elle est étalée sur cinq jours, le dispositif mis en place prévoit trois jours de théories et deux jours de terrain. L'approche pédagogique mobilise à la fois des séances plénières et des travaux (exercices) de groupe. Les sorties de terrain s'effectuent dans les zones d'intervention de la COPSA-C. Elles permettent aux apprenants d'avoir des échanges directs avec les groupements de la coopérative disposant d'une longue expérience de la mise en œuvre du warrantage. Ces échanges permettent aux apprenants de vivre la réalité du warrantage auprès d'acteurs qui le pratiquent dans leur quotidien. Moments d'échanges, d'apprentissage, de partage d'expérimentation et de confrontation de la théorie à la réalité, ces sorties de terrain constituent un moment fort de la formation sur le warrantage. Le retour du terrain est sanctionné par un moment de restitution où les apprenants décrivent leurs perceptions de la mise en œuvre du warrantage de manière concrète et les difficultés liées à cette pratique.

Les coûts de la formation sont calculés en fonction du nombre d'apprenants :

- Pour un effectif d'apprenants compris entre une personne et dix personnes, le coût est de 100 000 FCFA par jour ;
- Pour un effectif d'apprenants compris entre onze et quinze personnes, le coût est de 150 000 FCFA par jour ;
- Pour un effectif d'apprenants compris entre seize et vingt personnes, le coût est de 200 000 FCFA par jour.

Pour des raisons liées à la capacité d'accueil de la salle, l'effectif de la formation est limité au maximum à 25 personnes. A la fin de la formation, chaque participant reçoit une attestation signée par la directrice de la COPSA-C. Ces coûts permettent de prendre en charge intégralement la formation.

Un modèle d'une attestation de formation de la COPSA-C



Impacts du centre d'information et de formation sur les activités de la COPSA-C

La création du Centre d'information et de formation sur le warrantage de la COPSA-C a permis à la coopérative de mettre progressivement en place un modèle économique viable et durable. En effet, les fonds générés par la formation permettent à la coopérative de générer des fonds propres et de réduire du coup sa forte dépendance à l'égard des bailleurs de fonds (salaires, électricité et eau sont entièrement pris en charge par la structure) : « Depuis que nous avons mis en place le centre d'information et de formation sur le warrantage, nous disposons de ressources pour assurer le fonctionnement administratif de la COPSA-C. Nous arrivons à payer les salaires de l'équipe technique. Lorsque nous échangeons avec des bailleurs de fonds, nous avons constaté que les relations ont beaucoup changé. Parce qu'ils savent que désormais nous comptons beaucoup sur nous-mêmes », précise la directrice de la COPSA-C.

En outre, le centre d'information et de formation sur le warrantage a également accentué la visibilité de la COPSA-C au niveau national et sous-régional.

Limites et perspectives

Le dispositif actuel du centre d'information et de formation de la COPSA-C présente un certain nombre de limites selon ses responsables :

- ◆ **La conception des modules en fonction de la diversité du profil des apprenants.** Le centre de formation fait face à un public extrêmement diversifié (OP, IMF, agents de ministères, etc.). Or, les modules conçus au départ concernaient uniquement les organisations paysannes.
- ◆ **L'absence de formats audio-visuels dans les outils de formation.** Il est largement reconnu que les organisations paysannes sont plus sensibles aux outils audio-visuels dans le domaine de la

formation. Or, il se trouve que jusqu'à présent, le centre de formation ne dispose que de modules sous format papier.

- ◆ **La faiblesse des ressources humaines dans le dispositif de la formation.** La formation est pratiquement assurée par la directrice du centre de formation de la COPSA-C. Elle est accompagnée de manière ponctuelle par deux ou trois animateurs. Ce personnel est largement insuffisant pour répondre aux nombreuses sollicitations dans le domaine de la formation.
- ◆ **L'insuffisance de productions sur le warrantage.** Le centre de formation ne dispose pas de suffisamment de documentations sur le warrantage.
- ◆ **L'absence d'un véritable système de suivi des impacts/effets de la formation.** Le centre d'information et de formation ne dispose pas d'un système de suivi des impacts/effets de la formation sur les différents acteurs ayant bénéficié de la formation sur le warrantage.

Une vue du bâtiment abritant le centre de formation



Les perspectives actuelles du centre de formation sont les suivantes :

- ◆ **Concevoir des modules spécifiques adaptés aux différents groupes d'apprenants.** Le centre envisage de concevoir des modules spécifiques adaptés à la demande des groupements d'apprenants. Il s'agit de modules propres aux organisations paysannes, aux institutions de micro-finance, aux acteurs étatiques et aux projets/ONG qui s'investissent dans le développement rural.
- ◆ **Concevoir des modules aux formats audio-visuels.** Les organisations paysannes ayant déjà bénéficié d'une formation sur le warrantage souhaitent que l'accent soit mis par la COPSA-C sur des formats audio-visuels plus adaptés à leur niveau.
- ◆ **Traduire les modules en langues locales.** Afin de rendre la formation plus accessible aux producteurs disposant d'un faible niveau, mais alphabétisés, la COPSA-C prévoit de traduire en langues locales les modules de formation relatifs au warrantage.

Conclusion

Le centre d'information et de formation sur le warrantage de la COPSA-C s'est illustré depuis sa création comme une référence incontournable au Burkina Faso et dans la sous-région ouest africaine. Comment faire face à la demande croissante en formation sur le warrantage de la part des acteurs du développement rural ? Comment adapter les modules face un monde rural en pleine mutation ? Avec quelles ressources humaines la COPSA-C devrait composer pour répondre à l'avenir aux défis grandissant d'une formation adaptée au monde agricole ? Tels sont les défis que la COPSA-C devrait relever afin d'assurer la durabilité de son centre d'information et de formation sur le warrantage.

Contacts

<p>Coopérative de Prestation de Services Agricoles « COBSA » (COPSA-C) Tel : (226) 20 90 76 17 Email : coobsa@yahoo.fr</p>	<p>Inter-réseaux Développement rural 09 BP 1571 Ouagadougou 09 - Burkina Faso Tel : (226) 50 41 23 35 Email: ir-ouaga@inter-réseaux.org</p>
---	---

Cette fiche d'expérience a été réalisée à l'occasion d'une visite de terrain du groupe de travail Développement rural de la Division Afrique de l'Ouest de la Coopération Suisse.

Travail réalisé avec le soutien financier de l'Agence française de développement et de la Coopération suisse
 Novembre 2013



Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

**Direction du développement
 et de la coopération DDC**